

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
-TUNINVEST-SICAR-**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, M Karim DEROUICHE(DELTA CONSULT).

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2012

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières		3 828 009	4 040 264	3 876 733
Moins : provisions		(860 100)	(860 100)	(860 100)
	3	<u>2 967 909</u>	<u>3 180 164</u>	<u>3 016 633</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u><u>2 967 909</u></u>	<u><u>3 180 164</u></u>	<u><u>3 016 633</u></u>
ACTIFS COURANTS				
Autres actifs courants	4	661 054	571 328	611 329
Placements et autres actifs financiers	5	5 741 431	6 082 717	6 418 033
Liquidités et équivalents de liquidités		2 844	3 780	144 608
		<u>6 405 329</u>	<u>6 657 825</u>	<u>7 173 970</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u><u>6 405 329</u></u>	<u><u>6 657 825</u></u>	<u><u>7 173 970</u></u>
TOTAL DES ACTIFS		<u><u>9 373 238</u></u>	<u><u>9 837 989</u></u>	<u><u>10 190 603</u></u>

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		966 000	966 000	966 000
Réserves		483 000	483 000	483 000
Résultats reportés		6 395 878	5 884 146	5 884 146
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>7 844 878</u>	<u>7 333 146</u>	<u>7 333 146</u>
Résultat de la période		153 742	358 587	1 477 732
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	6	<u><u>7 998 620</u></u>	<u><u>7 691 733</u></u>	<u><u>8 810 878</u></u>
PASSIFS				
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants	7	1 374 618	2 146 256	1 379 725

TOTAL DES PASSIFS	<u>1 374 618</u>	<u>2 146 256</u>	<u>1 379 725</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>9 373 238</u>	<u>9 837 989</u>	<u>10 190 603</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres	8	245 758	468 368	1 750 468
Autres revenus	9	4 002	40 585	79 935
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>249 760</u>	<u>508 953</u>	<u>1 830 403</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges nettes sur cession de titres	10	43 230	40 630	4 162
Autres charges d'exploitation	11	52 538	109 678	347 129
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>95 768</u>	<u>150 308</u>	<u>351 291</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>153 992</u>	<u>358 645</u>	<u>1 479 112</u>
Produits (Charges) financier(e)s net(te)s		-	450	450
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>153 992</u>	<u>359 095</u>	<u>1 479 562</u>
Impôts sur les sociétés		(250)	(508)	(1 830)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>153 742</u>	<u>358 587</u>	<u>1 477 732</u>

ETAT DE FLIX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

		30 Juin		31 Décembre
	Notes	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		153 742	358 587	1 477 732
Ajustements pour :				
Plus values sur cessions d'immobilisations financières		-	-	(1 152 414)
Variations des :				
Autres actifs courants	4	(49 725)	(324 705)	(364 706)
Placements et autres actifs financiers	5	725 326	886 555	502 515
Autres passifs courants	12	(5 107)	873	239 342
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>824 236</u>	<u>310</u>	<u>702 469</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				

Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	13	-	-	1 364 670
Encaissements provenant de la cession des actions rachetées	6	-	109 209	109 209
Décaissements affectés aux rachats par la société de ses propres actions		-	(99 982)	(99 982)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-	9 227	1 373 897
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissement suite à la réduction du capital	6	-	(966 000)	(966 000)
Dividendes et autres distributions	6	(966 000)	(966 000)	(966 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(966 000)	(1 932 000)	(1 932 000)
Variation de trésorerie		(141 764)	3 537	144 366
Trésorerie au début de la période		144 608	242	242
Trésorerie à la clôture de la période		2 844	3 780	144 608

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2010 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 4.830.000 à D : 1.932.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 5,000 dinars à 2,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 3,000 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 juin 2011 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 1.932.000 à D : 966.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 2,000 dinars à 1,000 Dinar et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinar par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n° 2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 Décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 Décembre 2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2011.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012**

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2012	2011	2011
Titres de participation	3 327 909	3 491 439	3 327 909
Titres immobilisés	500 100	500 100	500 100
Créances immobilisées	-	48 725	48 724
Montant brut	3 828 009	4 040 264	3 876 733
A déduire :			
Provisions (A)	(860 100)	(860 100)	(860 100)
Montant net	2 967 909	3 180 164	3 016 633

A/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	30 Juin		31 Decembre
	2012	2011	2011
- Provisions sur titres de participation	600 000	600 000	600 000
- Provisions sur titres immobilisés	260 100	260 100	260 100
	860 100	860 100	860 100

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2012

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours moyen d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	% détenu
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	124 032	10.000	4.031	500 000	Souscription et actions gratuites	26.39%
* Société TUNISAVIA	296 673	10.000	3.799	1 127 185	Achat en bourse et actions gratuites	14.19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	7.500	13.659	545 000	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	20.56%
* Société Hydrosol Fondation	7 801	100.000	28.983	226 097	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	17.74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10.000	10.000	100 000	Souscription	6.67%
* Société TUNIFRESH	50	100.000	100.000	5 000	Souscription	1.72%
* Société SOMATRAL	14 271	10.000	28.005	399 654	Achat en bourse et actions gratuites	12.97%
* Société FUCHI-KA	5 000	10.000	10.000	50 000	Souscription	13.33%
* Société SOMATRAL COMMERCIALE	10	10.000	0.100	1	Rachat	0.03%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100.000	100.000	100	Souscription	0.10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100.000	100.000	100	Souscription	0.01%
* Société SOTUPA	72 347	5.000	4.147	300 000	Souscription et actions gratuites	8.41%

* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	32 508	5.000	2.300	74 772	Souscription et actions gratuites	3.45%
				3 327 909		

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10.000	10.000	300 000	Souscription et achat en bourse
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10.000	10.000	150 100	Souscription
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10.000	10.000	50 000	Souscription
					500 100	
<u>Total des titres immobilisés</u>						

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>	<u>Variation</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>	
- Etat, impôts différés	235 499	234 844	235 732	233
- Etat, TVA à reporter	114	52	-	(114)
- Avance de 20% sur le montant de la taxation	304 345	-	304 345	-
- VISUAL 2 M Industrie	149 656	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000	-
- Autres comptes débiteurs	14 458	14 258	14 458	-
- Produits à recevoir (a)	144 929	362 554	100 119	(44 810)
- Charges constatées d'avances	5 034	2 945	-	(5 034)
	970 035	880 309	920 310	(49 725)
<u>Montant brut</u>				
A déduire				
- Provisions (b)	(308 981)	(308 981)	(308 981)	
	661 054	571 328	611 329	
<u>Montant net</u>				

(a) Le montant de D : 144.929, correspond principalement aux dividendes décidés par les assemblées générales ordinaires des sociétés dans lesquelles la société TUNINVEST-SICAR détient des participations.

(b) Les provisions se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Provisions Prêt VISUAL 2M Industrie	149 656	149 656	149 656
- Provisions Prêt FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000
- Provisions intérêts prêt VISUAL 2M Industrie	41 934	41 934	41 934
- Autres	1 391	1 391	1 391
	308 981	308 981	308 981
<u>Total</u>			

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2012	2011	2011	
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées				
HYDROSOL	97 449	97 449	48 725	
- Actions	744	744	744	
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav	4 480 368	3 817 263	4 275 582	(204 786)
* Amen première	1 137 718	2 143 006	2 068 274	930 556
* Sicav Amen	16 469	15 886	16 180	(289)
* Amen Trésor	8 683	8 369	8 528	(155)
TOTAL	5 741 431	6 082 717	6 418 033	725 326

Note 6**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	1 932 000	483 000	3 673 378	3 167 541	9 255 919
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 17 Juin 2011	(966 000)				(966 000)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Juin 2011			3 167 541	(3 167 541)	-
Distribution Dividendes			(966 000)		(966 000)
Vente des actions propres rachetées			9 227		9 227
Résultat de la période close le 30 Juin 2011				358 587	358 587
Solde au 30 Juin 2011	966 000	483 000	5 884 146	358 587	7 691 733
Résultat de la période close le 30 Juin 2011 (annulation)				(358 587)	(358 587)
Bénéfice net de l'exercice 2011				1 477 732	1 477 732
Solde au 31 Décembre 2011	966 000	483 000	5 884 146	1 477 732	8 810 878
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2012			1 477 732	(1 477 732)	-
Distribution Dividendes			(966 000)		(966 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2012				153 742	153 742
Solde au 30 Juin 2012	966 000	483 000	6 395 878	153 742	7 998 620

Note 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2012	2011	2011	
- Etat, TVA à payer	-	-	6 199	(6 199)
- Etat, autres impôts et taxes à payer	3 161	3 210	3 572	(411)
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	240 000	240 000	240 000	-
- Actionnaires réduction de capital	-	966 000	-	-
- Diverses Charges à payer	1 127 046	931 141	1 124 248	2 798
- Créiteurs divers	4 411	5 905	5 706	(1 295)
Total	1 374 618	2 146 256	1 379 725	(5 107)

Note 8 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2012	2011	2011
- Dividendes des titres de participation	107 426	320 865	397 103
- Dividendes des titres SICAV	74 734	76 474	76 474
- Plus values sur cession de titres de participation	-	-	1 152 414
- Plus values sur titres SICAV	63 598	71 029	124 477
Total	245 758	468 368	1 750 468

Note 9 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	30 Juin		31 Décembre
	2012	2011	2011
- Intérêts des comptes courants	115	137	867
- Rémunération contrat de conseil	-	-	35 000
- Revenus des créances	3 887	5 799	9 419
- Plus value de cession sur titres cotés	-	34 649	34 649
Total	4 002	40 585	79 935

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIIONS DE TITRES

Le détail des charges nettes sur cessions de titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2012	2011	2011
- Moins value réalisées sur cession des titres SICAV	21 595	11	3 356
- Moins value latentes sur titres SICAV	21 635	39 813	-
- Moins value de cession sur titres cotés	-	806	806
Total	43 230	40 630	4 162

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2012	2011	2011

- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 947	80 121	299 144
- Publicités, publications et relations publiques	2 087	2 483	4 168
- Frais de négociation des titres	4 080	7 816	19 626
- Services bancaires et assimilés	69	135	292
- Jetons de présence	11 000	12 000	12 000
- T.C.L	499	1 016	3 661
- Cotisations et dons	1 500	1 000	3 000
- Droit d'enregistrement et de timbre	350	5 090	-
- Autres charges	6	17	5 238
Total	52 538	109 678	347 129

Note 12 : VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS

la variation des autres passifs courants se détaille comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2012	2011	2011
- Total des autres passifs courants au 30/06/2012	1 374 618	-	-
- Total des autres passifs courants au 30/06/2011		2 146 256	-
- Total des autres passifs courants au 31/12/2011	(1 379 725)	-	1 379 725
- Total des autres passifs courants au 31/12/2010	-	(1 140 383)	(1 140 383)
	(5 107)	1 005 873	239 342

Note 13 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30 Juin		31 Décembre
	2012	2011	2011
- Total créances immobilisées au 31/12/2011	48 724	-	(48 724)
- Total créances immobilisées au 30/06/2011	-	(48 725)	-
- Total créances immobilisées au 31/12/2010	-	97 449	97 449
- Total des échéances à moins d'un an au 30/06/2012	(97 449)	-	-
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2011	48 725	-	(48 725)
- Total des échéances à moins d'un an au 30/06/2011	-	(97 449)	-
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2010	-	48 725	48 725
- Encaissement sur cession des actions MEDIS	-	-	1 173 744
- Encaissement sur cession des actions "IGL"	-	-	142 201
Total	-	-	1 364 670

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNINVEST SICAR**

1 - En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mai 2010 et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'investissement à capital risque « TUNINVEST – SICAR » pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2012.

2 - Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société **TUNINVEST SICAR**, comprenant le bilan au 30 Juin 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

3 - La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

4 - Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

5 - La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition en janvier 2009 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond et concernant notamment le champ d'intervention de la SICAR, la période de prescription retenue et la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juin 2009.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en septembre 2010 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, qui et jusqu'à la date de notre intervention, n'a prononcé aucun jugement.

Ainsi, le risque réel associé à cette situation ne peut être déterminé qu'avec le dénouement définitif de l'affaire.

6 - Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **TUNINVEST SICAR** arrêtés au 30 Juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis,

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE